

Établissement à échelle humaine, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) exerce ses activités principalement en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans le territoire des Hautes-Laurentides et auprès des Premiers Peuples. Depuis plus d'un quart de siècle, l'UQAT se démarque sur plusieurs plans : en enseignement, en recherche et création et en services à la collectivité. Grâce à son expertise reconnue, l'UQAT occupe une place de plus en plus importante non seulement sur l'échiquier régional, mais aussi sur la scène provinciale, nationale et internationale. Unique, le modèle de développement de l'université mise sur des partenariats sur tous ses territoires et assure ainsi l'accessibilité à la formation universitaire. L'UQAT a su élargir le spectre de ses champs disciplinaires qui font aujourd'hui sa renommée : création et nouveaux médias, développement humain et social, éducation, forêts, génie, gestion, mines et environnement, santé et Premiers Peuples.

À l'écoute de son milieu, l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en sciences du développement humain et social offre des programmes de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycles qui répondent aux besoins de ses communautés. Près de la totalité des travailleurs sociaux et des psychoéducateurs œuvrant en Abitibi-Témiscamingue sont formés par l'UQAT. De plus, la proximité, le soutien personnalisé et la disponibilité des professeurs permettent un enseignement de qualité dans une ambiance agréable. Au fil des années, l'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en sciences du développement humain et social a développé plusieurs entités de recherche, dont la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, l'Équipe de recherche et d'analyse des pratiques professionnelles, le Centre de recherche sur le développement territorial, l'Unité de recherche sur les interactions humaines, ainsi que le Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés. Ainsi, la recherche est en plein essor, tant par la diversité de ses objets que par la pluralité de ses approches.

L'Unité d'enseignement et de recherche en sciences du développement humain et social souhaite pourvoir le poste de :

**PROFESSEURE RÉGULIÈRE OU PROFESSEUR RÉGULIER EN  
PSYCHOÉDUCATION**

Concours n° 2017-11 – 2<sup>e</sup> affichage

Date : Le 4 août 2017

**FONCTION :**

La personne retenue devra assumer des cours de 1<sup>er</sup> et de 2<sup>e</sup> cycles en psychoéducation, à encadrer des étudiants de deuxième cycle, ainsi qu'à réaliser des activités reliées aux autres volets de la tâche de professeur : gestion académique, recherche et services à la collectivité.

**EXIGENCES :**

- Détenir un doctorat en psychoéducation ou dans une discipline pertinente à la psychoéducation.
- Posséder une maîtrise en psychoéducation ou dans un domaine pertinent.
- Posséder un baccalauréat en psychoéducation.
- Posséder une expérience en enseignement universitaire.
- Être admissible à l'Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec.
- Posséder une expérience en supervision clinique auprès des psychoéducateurs.
- Posséder de l'expérience et des connaissances du réseau de la santé et des services sociaux.
- Maîtriser le français à l'oral et à l'écrit, le français étant la langue de travail et d'enseignement.

**Remarque :** L'embauche d'un candidat en conformité avec la clause 8.15 serait possible, conditionnellement à ce que le candidat présente une lettre officielle, de son directeur de thèse, confirmant la date de la soutenance ainsi que le dépôt de la thèse, dans un délai raisonnable, en vue de l'obtention de son doctorat dans un domaine pertinent à la psychoéducation.

**LIEU PRINCIPAL DE TRAVAIL :** Rouyn-Noranda

**DATE D'ENTRÉE EN FONCTION :** 20 novembre 2017

**TRAITEMENT :** Le traitement est établi en fonction des qualifications et de l'expérience de chaque candidat selon la convention collective en vigueur.

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, ce concours s'adresse en priorité aux citoyennes et citoyens canadiens ainsi qu'aux résidentes ou résidents permanents. L'UQAT souscrit à un programme d'égalité en emploi (groupes visés : femmes, membres de minorités visibles et ethniques, Autochtones, personnes ayant un handicap).

## DÉPÔT DE CANDIDATURE :

Un dossier de candidature comprend : un curriculum vitae, une lettre de motivation dans laquelle vous décrirez notamment votre philosophie d'enseignement, deux lettres de recommandation, le diplôme de doctorat ou une lettre de la direction de thèse mentionnant la date du dépôt de la thèse.

**Particularité :** Pour que votre candidature soit considérée, vous devez y joindre un formulaire d'accès à l'égalité en emploi dûment rempli. Veuillez l'imprimer à partir du site : [www.uqat.ca/emplois](http://www.uqat.ca/emplois).

Toute candidature sera traitée confidentiellement. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur dossier complet, **en spécifiant le numéro du concours, avant 16 h le lundi 18 septembre 2017**, à l'attention de :

**Madame Manon Champagne**

**Vice-rectrice intérimaire à l'enseignement, à la recherche et à la création**

***Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création***

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

445, boulevard de l'Université

Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5E4

Téléphone : 1 819 762-0971, poste 2258

Télécopieur : 1 819 797-4727

Courriel : [manon.champagne@uqat.ca](mailto:manon.champagne@uqat.ca)